

COMMUNE DE BAZOUGES LA PEROUSE EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers
21/03/2024	31/03/2025	En exercice : 19 Présents : 15 Votants : 19

L'an deux mil dix vingt cinq

*Le 26 mars à 20 Heures 00 Minute, le **Conseil Municipal** légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de monsieur Pascal HERVÉ (Maire)*

ETAIENT PRESENTS :

HERVÉ Pascal, BONDIGUEL Nathalie, ISAMBARD Albert, GUIBLIN Aline, LE GONIDEC Guy, GORON Rémy, LAUNAY Chantal, JALLU Yann, ALEXANDRE Pierre, LEGOUT Séverine, BOULET Peggy, ROCHELLE Stéphane, SAINT MLEUX Xavier, DURET François, DURAND Marie-Claude,

Formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS Excusés : BRIAND Henri, LANDAIS Fabienne, JOUAUX Laëtitia, BERTAUX Delphine

ABSENTS : Néant

POUVOIR : BRIAND Henri donne pouvoir à Albert Isambard, LANDAIS Fabienne donne pouvoir à Rémy Goron, JOUAUX Laëtitia donne pouvoir à François Duret, BERTAUX Delphine donne pouvoir à Xavier Saint-Mleux

Mme Marie-Claude DURAND a été élue secrétaire de séance.

N°03-03-2025 Participation aux charges de fonctionnement de l'école publique pour les communes extérieures relative à l'année scolaire 2024-2025

Madame la 1ère Adjointe fait part au Conseil Municipal du coût moyen d'un élève de l'école publique de Bazouges-la-Pérouse calculé à partir du compte administratif 2024. Ce coût s'applique au calcul de la participation des communes de résidence des élèves scolarisés à l'école publique, communes n'ayant pas d'école publique, durant l'année scolaire 2024-2025.

Il se présente comme suit :

Dépenses inscrites au compte administratif 2024 pour le fonctionnement de l'école publique		
	Montant du CA 2024	
	classes maternelles	classes élémentaires
Total des dépenses obligatoires	53 696.14	36 553.76
Effectifs au 1 ^{er} janvier	27	49
Coût moyen par élève	1 988.75	746.00
Effectif des élèves hors commune au 1 ^{er} janvier	1	3

La participation des communes doit être égale :

- soit au coût moyen départemental
- soit au coût moyen de l'école publique de la commune si celui-ci est inférieur.

Pour la rentrée 2024, le coût moyen départemental (hors charges à caractère social) est le suivant :

- 476 € en classe élémentaire ;
- 1 523 € en classe maternelle.

Madame la 1^{ère} Adjointe invite le Conseil Municipal à fixer la participation à demander aux communes de résidence des élèves scolarisés à l'école publique de Bazouges-la-Pérouse.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Fixe** la participation par élève à demander aux communes de résidence dans la mesure où elles ne possèdent pas d'école publique, ainsi qu'il suit :

- Dépenses obligatoires
 - Classes élémentaires : 476.00 €
 - Classes maternelles : 1 523.00 €

La Secrétaire de Séance
Marie-Claude DURAND



Le Maire
Pascal HERVÉ

